

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé

**Filière :** Soins infirmiers

### 1. Intitulé du module : Culture scientifique 1 EE (FDS A) 2025-2026

**Code :** S.SI.370.1133. F.23

**Niveau :** Module de base

**Caractéristique :**  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Type de formation :** Bachelor

**Type :** Module principal

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français      Autres compétences linguistiques : Anglais  
Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Pas de prérequis
- Avoir suivi le module
- Autre :

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Rôles et compétences visées

##### A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

\*En fondant ses interventions de soins - préventives, thérapeutiques, palliatives, de réadaptation et de surveillance - sur son jugement et son raisonnement clinique (Ab1 et Ab4)

\*En fondant ses interventions sur les résultats de la recherche les plus probants (Ab4)

##### B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

\*En considérant les patient·es/client·es comme des partenaires (Bb1)

\*En assurant une documentation complète et systématique des soins visant la sécurité et la continuité (Bb3)

##### C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

##### D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

##### E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

\*En mobilisant des savoirs infirmiers et interprofessionnels (Eb2)

\*En contribuant au développement et à l'amélioration des mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie (Eb4)

##### F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

##### G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

## Objectifs généraux d'apprentissage

Apprentissages critiques :

- Mobiliser la méthodologie de la pratique dans la conception d'une offre en soin reliée à une expérience de santé dans les parcours de vie selon la théorie de la transition de Meleis en développant le jugement clinique
- Développer une pensée critique au regard des différentes sources d'informations existantes (littératie informationnelle) dans une démarche Evidence Based Nursing (EBN)

Objectifs spécifiques :

- Intégrer la théorie de la transition de Meleis dans la méthodologie de la pratique, en lien avec la famille de situation « Expérience de santé dans les parcours de vie » (FDS A)
- Se familiariser avec la démarche Evidence Based Nursing (EBN) et ses principes et enjeux
- Identifier les principales bases de données (PubMed, CINAHL) et leurs caractéristiques
- Intégrer les différentes sources de savoirs dans le cadre d'une démarche EBN
- S'initier aux différents patterns de connaissances en Sciences infirmières

## 5. Contenus et formes d'enseignement

### Contenus

- Démarche EBN
- Littératie informationnelle
- Source et typologie de preuves
- Méthodologie de la pratique (Fawcett, 2017)
- Théorie de la transition de Meleis
- Modèle de jugement clinique (Lavoie, 2021)
- Patterns de connaissances (Chinn et al, 2022)

### Modalités pédagogiques

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral   | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire     | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire          | <input type="checkbox"/> Simulation               | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : ..... |   |

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

- |   |                                |  |
|---|--------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral  | <input type="checkbox"/> Pratique      |
| <input type="checkbox"/> Dossier                    | <input type="checkbox"/> ECOS  | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |
| <input type="checkbox"/> .....                      | <input type="checkbox"/> ..... |  |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

- |                    |  |  |
|--------------------|--|--|
| <b>Remédiation</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  |
|                    | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire           | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

## Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

- Chinn, Sitzman, K., & Kramer, M. K. (2022). *Knowledge development in nursing: theory and process* (11 th edition). Elvessier.
- Favre, & Kramer, C. (2016). *La recherche documentaire au service des sciences infirmières et autres professions de santé* (2ème éd. revue et augm.). Lamarre
- Fawcett, J., & Desanto-Madeya, S. (2013). *Contemporary nursing knowledge analysis and evaluation of nursing models and theories*. (3rd ed.). F.A. Davis Co.
- Fortin, M.-F. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives* (4e édition). Chenelière Éducation.
- DiCenso, A., Guyatt, G., & Ciliska, D. (2005). *Evidence-based nursing: A guide to clinical practice*. Elsevier Health Sciences.
- Hesook Suzie Kim, P. (2015). *The Essence of Nursing Practice: Philosophy and Perspective*. Springer Publishing Company.
- Lavoie, P., Deschênes, M.-F., Richard, V., Pepin, J. I., Tanner, C. A., & Lasater, K. (2021). Traduction et adaptation d'un modèle du jugement clinique infirmier pour la recherche et la formation infirmière en contexte francophone. *Quality Advancement in Nursing Education - Avancées en formation infirmière*, 7(2). <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1272>
- Pepin, J., Ducharme, F., & Bourbonnais, A. (2024). *La pensée infirmière* (5e éd.). Chenelière éducation.

## 10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

**Responsable de module :** Benjamin Suatton

Descriptif validé le 09.09.2025, par la Doyenne, Gora da Rocha

